

Administration Communale

Séance du 28 octobre 2013.-

de

M O R L A N W E L Z

ORDRE DU JOUR :

Réf CC/13/09/008/NS

8.- Budget 2013 – Modifications budgétaires n°1 ordinaire et n°1
extraordinaire – Décision .-

Sont présents M. MOUREAU Christian, Bourgmestre
– Président, Mme INCANNELA Josée, MM. DEVILLERS François, ALEV
Nebih, DENEUFBOURG Jean-Charles, MATTIA Gerardo, Echevins, M.
FACCO Giorgio, Président de Cpas, M. FAUCONNIER Jacques,
MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, Mmes GONZALEZ-MOYANO Astrid,
MATYSIAK Carine, M. BUSQUIN Philippe, Mme VANDENBRANDE
Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, SCHEIRELINCK Frédéric, MM.
ABDELOUAHAD Mustapha, MPASINAS Alexandre, CHEVALIER Logan,
ENGIN Bernard, BONNECHERE Thierry, CHIAVETTA Salvatore, Mmes
CHAPELLE Audrey, CANTIGNEAUX Géraldine, Conseillers communaux
et M. LAMBRECHTS Jean-Louis, Directeur général a.i. ;

Le Conseil Communal : en séance publique :

Vu la constitution, les articles 41 et 162 ;

Vu le code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, les articles
L1122-23, L1122-26, L1122-30, et première partie, livre III ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2007 portant le
règlement général de la comptabilité communale, en exécution de l'article
L1315-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le projet de modifications budgétaires établi par le Collège communal,

DECIDE par seize voix pour, une voix contre et sept abstentions ;

- De modifier le budget de la Commune pour 2013 conformément
aux indications portées aux tableaux établis par le service des
finances (modifications n°1).

Après ces amendements, le budget présente les résultats suivants :

SERVICE ORDINAIRE :

Recettes :	21.170.992,29 €
Dépenses :	<u>19.584.609,53 €</u>
Boni :	1.586.382,76 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE :

Recettes :	9.227.374,10 €
Dépenses :	<u>9.195.818,69 €</u>
Boni :	31.555,41 €

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général a.i.,
(s). J-L. LAMBRECHTS

Le Président,
(s) Ch. MOUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur général a.i.,

Le Bourgmestre,